

# Bulletin de l'Union des Physiciens

**Association de professeurs de Physique et de Chimie**

---

---

## Éditorial

---

La réforme des lycées, annoncée avant l'été, vient d'être rendue publique par M. CHEVÈNEMENT au cours d'une conférence de presse le 12 novembre dernier. M. ANTONMATTEI, Directeur des lycées, au cours d'une audience qu'il nous avait accordée, sur son initiative, nous avait donné le 9 octobre un document préparatoire à cette réforme, daté du 8 octobre, en nous demandant de lui faire parvenir nos remarques éventuelles avant le 15 octobre. Appréciant d'être consultés avant que les décisions soient définitivement prises, et malgré le délai très court, nous lui avons fait parvenir en temps utile la lettre dont vous avez pu prendre connaissance dans notre bulletin de décembre. Nous avons communiqué une copie de cette lettre au Cabinet du Ministre, à l'Inspection Générale, à un certain nombre de personnalités scientifiques, aux syndicats et aux associations de parents d'élèves. Nous y demandions principalement le maintien d'un enseignement de sciences expérimentales dans les premières littéraires, des explications supplémentaires sur les secondes expérimentales à options qui nous semblent très dangereuses, un meilleur équilibre entre les disciplines littéraires et scientifiques dans les filières scientifiques, dont les dominantes doivent être bien marquées, pour éviter l'encyclopédisme que l'on stigmatise souvent, une augmentation de l'horaire de sciences physiques en première D (devenue C<sub>2</sub>) et en terminale C (devenue C<sub>1</sub>), des programmes diversifiés selon les filières et un horaire prévu, dans les textes officiels, pour les travaux pratiques *et* les travaux dirigés.

Nous avons obtenu partiellement satisfaction, puisque notre horaire est passé de 4 h à 4,5 h en première D et de 5 h à 6 h

en terminale C. Ce sont d'ailleurs les principales modifications du texte du 12 novembre par rapport au projet du 8 octobre (\*). Nous n'avons pas obtenu le maintien de notre enseignement en premières littéraires, avec validation au baccalauréat, ni aucun apaisement sur les secondes optionnelles, au contraire le texte parle de leur généralisation, si l'expérience est concluante. Mais qui jugera ?

Il nous semble aberrant qu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle on puisse imaginer « revaloriser les filières littéraires » en y supprimant tout enseignement de sciences expérimentales, car c'est ce qui est contenu dans cette réforme, il ne faut pas se le cacher. Le fait que le texte affirme « Ceux (les lycéens) des séries littéraires ne peuvent être gardés de tout contact avec une culture scientifique et technique » ne changera rien à la chose. La seule formation à l'expérimentation scientifique serait acquise au collège, et on connaît les conditions souvent désastreuses de cet enseignement, conditions qui se dégradent encore d'année en année. Nos collègues de philosophie ne s'y sont pas trompés qui nous ont demandé de nous associer à leur protestation contre cet aspect de la réforme.

Il nous semble également aberrant de prétendre vouloir augmenter le flux d'élèves dans les filières scientifiques tout en rendant optionnel en seconde un enseignement de sciences physiques indispensable à toute poursuite d'études scientifiques.

« Les dédoublements actuels sont maintenus » a dit M. CHEVÈNEMENT. Nous ne nous inquiétons donc pas trop, pour le moment, du manque de « parenthèses » dans les tableaux horaires, mais nous restons vigilants, l'alerte du printemps dernier est trop récente pour que nous l'ayons oubliée !

Les programmes doivent être rapidement modifiés. Nous avons demandé qu'ils soient diversifiés et comportent à la fois une partie théorique et une partie applications de la physique et de la chimie. Nous savons que l'Inspection Générale s'en occupe, et nous lui avons demandé au début octobre à être consul-

---

(\*) Nous continuons à penser que l'horaire de première D devrait être de 5 h, il n'y a aucune raison de le diminuer par rapport à celui de première S actuelle.

tés, comme la tradition s'en était établie, avant toute rédaction définitive. Nous ne voudrions pas, comme cela vient de se passer pour les programmes de collèges ou les allègements en seconde, être informés et non consultés. En effet nous ne les avons connus que lorsque leur rédaction était pratiquement définitive.

Mais la qualité et l'efficacité de notre enseignement ne dépendent pas seulement des horaires et des programmes. Elles dépendent aussi des conditions matérielles, et en particulier de celles de fonctionnement des laboratoires : locaux, crédits, personnel technique, et la situation n'est pas toujours facile, surtout depuis la décentralisation et la disparition du C.E.M.S. En ce qui concerne le personnel technique de laboratoire, malgré les bonnes paroles entendues au Ministère, où la D.O.P.A.O.S. m'a enfin reçu au début septembre, nous n'avons toujours aucune nouvelle d'une quelconque organisation de concours de recrutement. Cela risque de faire la troisième année où on ne recrute plus aucun personnel qualifié. Il n'était déjà pas assez nombreux, la pénurie s'aggrave, et c'est justement le moment où on lui prépare un nouveau statut : il ne travaillerait plus sous la responsabilité du professeur chargé du laboratoire, mais l'intendant, ou son mandataire, pourrait lui faire faire n'importe quoi. C'est ce qu'on appelle « l'élargissement des compétences ». On voudrait le faire disparaître, on ne se conduirait pas autrement. On s'en doute, tout ceci sans que nous soyons consultés, ni même informés directement.

Enfin, le recrutement de professeurs de physique et chimie pose un grave problème, par manque de candidats. Nous avons demandé avec insistance que le nombre de places mises aux différents concours ne subisse plus de variations aléatoires, souvent après la clôture des inscriptions, comme actuellement, mais qu'il existe un plan pluriannuel de recrutement, et que l'on crée à nouveau des I.P.E.S.

A. TOUREN.

---